

## HOMNIA adhère à Paralytic Cerebral France : une pluralité d'acteurs pour aller vers une diversification de l'offre d'accompagnement

Paralytic Cerebral France s'inscrit résolument dans la diversification de l'offre d'accompagnement à destination des personnes en situation de handicap afin de répondre toujours mieux à leurs aspirations et à leurs projets de vie. Pleinement engagée dans cette dynamique, Paralytic Cerebral France a fait le choix, il y a quelques mois, de s'ouvrir à des opérateurs pluriels et représentatifs de l'économie sociale et solidaire qui mettent concrètement en œuvre de nouvelles formes d'accompagnement. C'est dans cet esprit que HOMNIA vient d'adhérer à Paralytic Cerebral France. HOMNIA est un acteur qui développe des solutions d'inclusion sociale par la création de lieux de vie innovants dans les territoires. En faisant le choix fort de rejoindre Paralytic Cerebral France, HOMNIA manifeste tout à la fois sa volonté d'intégrer un réseau d'envergure nationale et son intérêt pour l'expertise d'une fédération de premier plan, spécialiste de l'accompagnement du handicap moteur. Paralytic Cerebral France a le souhait, quant à elle, de pouvoir bénéficier du savoir-faire de HOMNIA dans le développement d'habitats toujours plus inclusifs.

HOMNIA a ainsi été développée par Maïlys CANTZLER, sœur de Sabrina, jeune adulte cérébrolésée, qui avait exprimé le besoin de s'émanciper du giron familial et de construire son avenir au sein d'une petite collectivité.

### ***HOMNIA : un nouveau modèle d'accompagnement***

Maïlys CANTZLER a ainsi imaginé, dès 2013, un concept de colocation pour six adultes handicapés où le partage des espaces et la mutualisation des aides humaines participent à l'inclusion dans la société de ce public fragile.

« Les membres du groupement solidaire HOMNIA développent des solutions d'inclusion sociale par la création de lieux de vie innovants et solidaires au sein des territoires. Notre offre de colocations 'Le Club des Six' s'adresse à un public adulte en situation de handicap et en recherche d'un projet de vie individuel et collectif au sein d'un logement différent du domicile familial ou de l'établissement d'accueil. Les colocataires partagent ainsi les espaces de vie ainsi que les services d'aide humaine. » indique Maïlys CANTZLER, Présidente fondatrice de HOMNIA. Des logements autonomes à loyer modéré sont également créés au sein de ces habitats inclusifs. Ceux-ci sont destinés à des personnes en situation de fragilité économique, valides ou non.

« Au sein de nos communautés se met ainsi en place une cohabitation fondée sur des valeurs d'acceptation de la différence, d'entraide et de solidarité, permettant à chacun de trouver sa place au cœur des communes partenaires. » précise Maïlys CANTZLER.

« En faisant le choix structurant de rejoindre Paralyse Cérébrale France, HOMNIA manifeste tout à la fois sa volonté d'intégrer un réseau d'envergure nationale et son intérêt pour l'expertise d'une fédération de premier plan, spécialiste de l'accompagnement du handicap moteur notamment à domicile. » ajoute Maïlys CANTZLER.

### **Une intégration emblématique de la diversification de l'offre proposée par Paralyse Cérébrale France et son réseau**

Paralyse Cérébrale France avait fait le choix, à l'occasion de son changement de dénomination en octobre 2020, de s'ouvrir à des opérateurs pluriels et représentatifs de l'économie sociale et solidaire qui mettent concrètement en œuvre de nouvelles formes d'accompagnement.

« HOMNIA est un acteur particulièrement intéressant au regard de la diversification de l'offre actuellement en cours dans notre secteur afin de proposer aux personnes un choix toujours plus large de mode d'accompagnement. » précise Jacky VAGNONI, Président de Paralyse Cérébrale France.

« Fidèles à ces objectifs d'inclusion que l'on ne peut que partager et encourager, nos adhérents engagent leurs établissements et services médico-sociaux dans des dynamiques d'évolution permanentes pour être à la fois plus innovants, plus efficaces et mieux répondre à l'évolution des attentes et besoins de chacun. Parmi ces évolutions portées par nos adhérents, le développement des habitats inclusifs est un élément important de la diversification de l'offre. HOMNIA apportera à notre réseau son expertise dans la conduite de tels projets, du financement, à la construction et à la gestion locative de ces biens. » conclut Jacky VAGNONI.

L'adhésion de HOMNIA à Paralyse Cérébrale France est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

#### **Contact presse :**

Anne de LANDER - 06 61 77 48 72 - annedelander@gmail.com

Paralyse Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralyse Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire, situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralyse Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 8 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers plus de 200 établissements et services médico-sociaux ou habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA et de Collectif handicaps, Paralyse Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)

HOMNIA développe des solutions d'inclusion sociale par la création de lieux de vie innovants et solidaires au sein des territoires.

Son offre de colocations s'adresse à un public adulte en situation de handicap et en recherche d'un projet de vie individuel et collectif au sein d'un logement différent du domicile familial ou de l'établissement d'accueil. Les colocataires partagent les espaces de vie ainsi que les services d'aide humaine.

HOMNIA maîtrise ainsi toutes les « briques » d'un projet d'habitats inclusifs : financement, construction / rénovation, gestion locative et prestations de services.

HOMNIA opère déjà 9 villas et a le projet d'en ouvrir une douzaine dans les prochains mois.

[www.homnia.fr](http://www.homnia.fr)